

**DECEMBRE 2015 : RAFLE
AU FOYER ADOMA MARC SEGUIN PARIS 18^e
PLUS DE 20 SANS-PAPIERS MENACES D'EXPULSION**

**STOP AUX RAFLES DANS LES FOYERS !
LIBÉRATIONS DE TOUS NOS CAMARADES !**

**MANIFESTATION
SAMEDI 9 JANVIER 2016
RV à 14 h 30 devant le foyer
3 rue Marc Seguin
métro Marx Dormoy ligne 12**

Le mardi 15 décembre, sans réquisition du procureur, sur simple lettre de dénonciation calomnieuse d'Adoma, la police bloque la rue et le foyer, pénètre dans le foyer avec des chiens, cherche on ne sait quoi, **s'introduit jusque dans les chambres**, fait attendre ceux qu'elle a poussés dehors plusieurs heures sous la pluie et contrôle les papiers de tous. Elle n'a rien trouvé de particulier mais **elle embarque plus de 20 sans-papiers qui sont placés en centre de rétention**. Quelques jours plus tard, les juges des libertés et de la détention (JLD) confirment le maintien en rétention.

Nous sommes tous **abasourdis**, résidents, sans-papiers, avocats, associations, syndicats... Les valeurs – dont le gouvernement et ses médias se gargarisent depuis le 13 novembre – de fraternité, de démocratie, de respect de l'Etat de droit... ne s'appliquent pas au foyer Marc Seguin et à ses habitants !

Sans aucune considération pour ses résidents, Adoma joue avec l'état d'urgence et n'hésite pas à porter le discrédit sur l'honneur des habitants qui vivent, paient leurs impôts, leur sécurité sociale en France.

Ces résidents, ces sans-papiers, venus en France pour travailler, fuyant des pays sahéliens pauvres, confrontés à la guerre et victimes de la sécheresse, réfugiés économiques, politiques et climatiques tout à la fois, paient cotisations et impôts, consomment en France, et, avec leurs maigres ressources, participent à l'effort de développement de leurs régions d'origine (écoles, centres de santé, adductions d'eau, reforestation etc.) à un niveau bien supérieur à celui de l'Aide officielle accordée par l'Etat français.

Mais de quoi donc, les travailleurs immigrés, résidents de ce foyer se sont-ils rendus coupables ? Depuis longtemps, ils ont des revendications pour améliorer leurs conditions de vie dans des bâtiments qui donnent de nets signes d'usure. Non seulement Adoma (gestionnaire et propriétaire, ex-Sonacotra) refuse de faire les travaux demandés, mais en plus, en août 2014, elle ferme la cafétaria et la cuisine collective, sans prévoir de réels moyens alternatifs pour que les résidents puissent continuer à cuisiner et manger en groupe.

Face à ce refus de la concertation, les résidents décident alors de faire la grève des loyers.

Adoma n'accepte pas le rapport de force qui s'est instauré dans le foyer, ni la solidarité et joue la carte de la division.

Une quinzaine de résidents ont été assignés au tribunal d'instance. Le juge, à plusieurs reprises, n'a pas condamné les victimes d'Adoma, ni pour fait de grève, ni en prononçant leur expulsion.

Alors qu'un jugement sur le fond est attendu pour le 21 janvier 2016, Adoma préfère la provocation et fait envoyer la police.

Assoiffée de vengeance, Adoma fait bloquer les comptes bancaires du comité des résidents. Adoma veut criminaliser les actions des résidents, rêve de l'habitant docile.

Venir rafler les sans-papiers jusque dans leur chambre, c'est illégitime et c'est indigne !

Nous condamnons la criminalisation de ceux qui luttent pour vivre dignement dans la fraternité et la solidarité interfamiliale.

Devant cet acte odieux, nous demandons avec force qu'Adoma

- Réalise les travaux maintes fois promis mais jamais exécutés (chauffage, ascenseurs, chambres humides...)
- Prenne en compte immédiatement les propositions des résidents pour la cuisine et le réfectoire.

Nous appelons la Ville de Paris à plus de fermeté envers tous les bailleurs.

Nous demandons que toutes les personnes interpellées soient remises en liberté et régularisées et que les travailleurs des foyers puissent être protégés et vivre en sécurité dans leur domicile privé.

La France se doit d'accueillir CORRECTEMENT et DIGNEMENT les personnes qui viennent chercher refuge et travail.

Comité des résidents du foyer Marc Seguin soutenu par : ATMF, Citoyens du 18e, CNL, Coordinations des foyers Adoma, Coallia et Lerichemont, Coordination 93 des sans-papiers, COPAF, CSP 75, DAL, Droits Devant !, Dynamique Malienne, Intégration 21, LDH 18e, MRAP Paris, PCOF, Union Départementale CGT Paris, Union syndicale Solidaires...